

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00358

Numéro SIREN : 428 717 409

Nom ou dénomination : 2D/3D ANIMATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2023 sous le numéro de dépôt 1701

Désignation de l'entreprise : SA 2.D.3.D.ANIMATIONS 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 72 Rue Fontaine du Lizier 16000 ANGOULEME Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 2 8 7 1 7 4 0 9 0 0 0 1 8 Néant *

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX	392 327	CQ	36	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 202 082	AG	26 927	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	674 168	AM	674 168	
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	37 350	AQ	8 105	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	99 718	AU	33 786	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	19 258	BI	19 258	
	TOTAL (II)	BJ	6 424 904	BK	762 280	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	195 073	BY	195 073
		Autres créances (3)	BZ	37 888	CA	37 888
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
Disponibilités		CF	134 086	CG	134 086	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	367 047	CK	367 047	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 791 951	1A	1 129 327	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an : CR

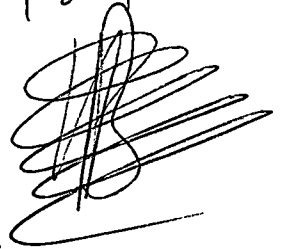
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SA 2.D.3.D.ANIMATIONS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :109 275.....)	DA		109 275	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		235 875	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		10 928	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		256 649	
	Report à nouveau	DH		(978 772)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		236 475	
	Subventions d'investissement	DJ		113 000	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		(16 571)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN		16 000	
	TOTAL (II)	DO		16 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		34 827	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		66 734	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		36 871	
	Dettes fiscales et sociales	DY		58 827	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		932 639	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		1 129 898	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 129 327	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		394 899	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

*Certifié conforme
à l'original*



2d/3D ANIMATIONS

Société par Actions Simplifiées au capital de 109.275 Euros
72 rue Fontaine du Lizier - 16000 ANGOULEME
428 717 409 RCS ANGOULEME



**PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2022**

1

L'an deux mille vingt-deux,
Et le vingt-et-un juin à dix heures,

Les actionnaires de la société **2d/3D ANIMATIONS**, société par Actions Simplifiées au capital de 109.275 Euros, divisé en 7.285 actions, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle.

Toutes les actions étant nominatives, la convocation a été faite par courriel adressé à chaque actionnaire, le 7 juin 2022.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par les membres de l'Assemblée lors de leur entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par la Présidente, Madame **Malika BRAHMI**.

Est appelé comme scrutateur et désigné comme secrétaire de séance, l'actionnaire présent et acceptant, représentant le plus grand nombre de voix, Monsieur **Florent MOUNIER**.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau soussignés, permet de constater que les actionnaires présents possèdent 7.084 des actions composant le capital social, soit 97% des actions ayant le droit de vote (plus du quart).

L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes les questions figurant à son ordre du jour.

II

La Présidente dépose devant l'Assemblée et met à disposition de ses membres :

- Un exemplaire des statuts de la société,
- La liste des actionnaires et la feuille de présence,
- Les copies de la lettre de convocation adressée aux actionnaires,
- Les comptes annuels et l'inventaire de l'exercice écoulé,
- Le rapport de gestion,
- Le tableau des affectations de résultats,
- Le texte du projet des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

III

La Présidente déclare que les documents et renseignements listés ci-dessus et qu'elle énumère, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

A la demande de la Présidente, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Puis la Présidente rappelle l'ordre du jour :

- **Présentation du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2021,**
- **Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,**
- **Quitus à donner à la Présidente,**
- **Affectation des résultats,**
- **Examen et approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.**

Elle donne lecture du rapport de gestion puis présente à l'Assemblée les comptes annuels établis et présentés selon les mêmes méthodes et les mêmes formes que les années précédentes.

Enfin, la discussion est ouverte.

IV

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 qui se soldent par un bénéfice de 236.475,29 €.

Elle approuve en outre les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de son mandat et sa fonction pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES DEPENSES ET CHARGES VISEES A L'ARTICLE 39-4
DU CODE GENERAL DES IMPOTS**

L'Assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, constate qu'au cours de l'exercice écoulé, la société n'a supporté aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé qui s'élève à 236.475 € en totalité au compte de Report à nouveau.

~~Elle constate que compte tenu des affectations antérieures, le poste report à nouveau déficitaire s'élèvera ainsi à (742.297) €.~~

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION - DECLARATION CONCERNANT
LES DIVIDENDES**

L'Assemblée générale reconnaît expressément que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

Après lecture, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal.

La Présidente
Malika BRAHMI



Scrutateur et Secrétaire
Florent MOUNIER

